

# Viaducs du Bois-Homogène – A9

St-Maurice (VS), 2008-2009



## Maître de l'ouvrage

Etat du Valais  
DTEE - RN  
M. J. Favre

## Période de réalisation

Concept d'intervention : 2005  
Projet d'intervention : 2006  
Soumissions : 2006  
Travaux : 2008 et 2009  
Mise en service: déc. 2009

## Coût

TTC : 10 000 000.-

## Ingénieur responsable

Pierre Laurencet

## Programme

Ponts dalles évidées précontraintes réalisés au début des années 80, permettant le franchissement par l'autoroute A9, à Saint-Maurice, de la route cantonale T9 et des CFF.

Ouvrages de 370 m de long (surfaces de 11'000 m<sup>2</sup>). Les portées de l'ouvrage sont de 30 m environ. L'ouvrage porte sur un système de 2 piles. Sa section est constituée d'une dalle d'épaisseur 1,10 m sur appuis, évidée en travées, le tout étant précontraint longitudinalement.

Les travaux consistent :

- Réfection des bordures et New Jersey ;
- Sur-béton et nouvelle étanchéité, nouvel enrobé ;
- Renforcement indirect de l'ouvrage (rigidification transversale de sorte à permettre une meilleure répartition transversale des efforts) ;
- Changement des joints de dilatation ;
- Clavage du joint médian (précontrainte en chapeau) ;
- Renforcements au séisme, en particulier par mise en œuvre d'appuis du type ALGA.

Les travaux de conservation de cet ouvrage s'inscrivent dans l'UPLANS ARZIMAR qui traite, simultanément, l'ensemble des ouvrages A9 du tunnel de l'Arzilier à Martigny.

L'ouvrage a été vérifié et dimensionnée à l'aide d'un calcul coque non-linéaire (intégration de la fissuration des différents éléments dans le modèle). Ce calcul, très poussé, a permis de réduire au strict minimum les zones à renforcer et a permis d'optimiser le mode de renforcement (indirect)